

« Faire cohabiter nature et citadins »

Jacqueline Osty a conçu de nombreux parcs à Amiens, Lyon ou Nantes... Lauréate du Grand prix de l'urbanisme en 2020, pour elle « l'accès à la nature est indispensable à la ville du futur ».

Entretien



Jacqueline Osty,
grand témoin
de ce 6^e
numéro.

| ARNAULDUBOYS-FRESNEY /
LE MIDI LIBRE

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces 40 dernières années ?

À mes débuts dans les années 1970-80, les architectes concevaient les fameuses « villes nouvelles » autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué. Auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels. voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières... Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et est mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être.

Notre rapport à la nature a-t-il lui aussi changé ?

Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme maléfiques. Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement des centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville, source de confort



Le centre ville de Rennes (Ille-et-Vilaine) vu depuis le nouveau quartier de la plaine de Baud-Chardonnet.

| CRÉDIT PHOTO : DAVID ADEMAS / OUEST-FRANCE

et d'apaisement, se fait en outre de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant.

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?

On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers qui menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif Zan (Zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même.

Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux. Cela implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible, mais nécessaire et vertueux.

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ?

Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre afin de concilier les différents usages et limiter les possibles conflits. Les gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité, mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces naturels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants.

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'éco-quartier de Rouen). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ?

Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans

le sol les grands discours. Je suis confiante, car un nombre croissant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels... Mais cela prendra du temps.

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est notamment cruciale. Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?

C'est complexe, mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques (relief, eau, sol), qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens.

Propos recueillis par
Laure DE CHARETTE (Midi Libre).

Notre maison brûle... Quelles solutions dans nos territoires ?

Inondations, canicules, pénuries d'eau, épuisement des ressources, artificialisation des sols, effondrement de la biodiversité, etc. Les défis écologiques interrogent et appellent à radicalement repenser notre façon d'habiter et de concevoir notre environnement pour limiter notre impact et faire face aux changements.

Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires tout en permettant à chacune et chacun de se loger, d'accéder aux services, de se déplacer, de travailler, de se divertir sans injonctions contradictoires ?

De la construction à l'urbanisme, de la mobilité à notre façon de produire, de l'agriculture à l'énergie, de

notre confort à notre lien à la nature, de l'aspiration individuelle au besoin collectif... La tâche peut paraître titanique, tant nos modes de vie actuels semblent immuables, enracinés jusque dans nos imaginaires.

Quid du rêve de la maison individuelle avec son carré de jardin, de la voiture et des infrastructures routières qui rendent ce rêve possible, des grands centres commerciaux où l'on peut tout trouver d'ici et surtout d'ailleurs, tout de suite et maintenant ?

D'autres modèles sont pourtant possibles. Ils se développent au quotidien sur nos territoires. Des modèles qui prennent en compte les risques climatiques, les besoins de décarbo-

nation ou de sobriété foncière, et la préservation de la biodiversité. Des modèles qui portent aussi l'espoir de poser les fondations d'une société plus juste, plus solidaire et plus désirable. Car en habitant l'espace, en façonnant notre environnement, nous ne décidons pas que notre cadre de vie, nous définissons aussi notre façon de faire société.

C'est pourquoi, en cette Journée

internationale de l'environnement, *Ouest-France* s'associe à *Sparknews* et 51 autres titres de la presse quotidienne régionale pour, ensemble, explorer les initiatives qui repensent déjà nos territoires, réinventent nos lieux de vie, réorganisent nos activités au plus près de chez nous. Pour, ensemble, donner à voir et permettre d'envisager d'autres façons d'habiter demain.



10-31-3502



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 90,42%. Eutrophisation : 0,010kg/tonne.

Impression Ouest-France. Ne pas jeter sur la voie publique.

À Nantes, les légumes poussent sur le toit

Une serre-pépinière a été installée en haut d'un immeuble des quartiers nord. Si la chaleur accumulée permet de récolter toute l'année, elle sert aussi à chauffer l'eau des 24 logements.

L'idée

Cet été, les résidents du 2, rue Jacques-Cartier, à Nantes, devraient bénéficier de tomates et courgettes gratuites ! Grâce à une production on-ne-peut-plus locale... Et pour cause : les plants poussent juste au-dessus de leur tête ! Depuis septembre 2022, une serre-pépinière de 400 m² a, en effet, été construite tout en haut de leur immeuble.

Ce projet, baptisé « Symbiose », s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation des quartiers nord de la ville. Et le site participe à faire du « Chêne-des-Anglais », un « quartier fertile » du nom de l'appel à projet lancé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Aux manettes : le bailleur social, Nantes Métropole Habitat, qui gère 22 500 logements dans la capitale de Loire-Atlantique et héberge 3 500 habitants ici.

250 m² de surface agricole

« L'idée de base du projet, explique Luc Stéphan, directeur innovation chez Nantes Métropole Habitat (NMH), c'était de trouver une alternative au photovoltaïque pour récupérer de la chaleur. » Le thermicien Alexandre Nassiopoulos et l'architecte Boris Nauleau ont



La serre-pépinière installée depuis septembre 2022 sur le toit du 2, rue Jacques-Cartier à Nantes.

| CRÉDIT PHOTO : VALÉRY JONCHERAY.

donc eu l'idée de rehausser le bâtiment, et d'installer, sur la toiture, la serre qui compte « 250 m² de surface agricole utile ». Les insectes ne peuvent y entrer, mais la chaleur peut y être extraite grâce à une pompe, par aspiration de l'air. Elle est alors stockée et réutilisée pour chauffer l'eau des 24 logements.

Le système fonctionne essentiellement de mars à octobre mais, pendant l'hiver, il permet aussi de maintenir le site hors gel, et donc d'y cultiver toute l'année. « Il y a toujours un équilibre à trouver entre les

calories qu'on va extraire de la serre pour chauffer l'eau, et les calories qu'on doit garder ici pour les plantes... », poursuit Luc Stéphan.

Au printemps, les petits pois, laitues, épinards, artichauts s'y sont épanouis. La canne à sucre est en train de prendre de la hauteur. Et, à la demande des habitants, citronnelle, patates douces, piments, igname vont bientôt être testés.

L'association Ecos, spécialiste du jardinage urbain, est là pour animer ce « lieu atypique » et créer du lien.

« On le fait vivre avec les autres associations du quartier en proposant du jardinage, mais aussi de la cuisine, des lectures, du bricolage... », égrène Claire-Elise Charton, animatrice en agro-écologie.

Dernier point, non négligeable pour les résidents : les neuf mois de travaux de réhabilitation et de surélévation ont aussi permis de doter ce bâtiment des années 1970 d'un ascenseur.

Emilie WEYNANTS
(Ouest-France).



En quête de demain fête ses 3 ans !



Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^{ème} d'une longue série !

Lancé en 2021, *En quête de demain* est le fruit d'une **collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale**.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le 27 novembre pour la prochaine édition !**

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour **une transition des territoires juste et durable**.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion... toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Depuis 2021,
En quête de demain c'est...

242

articles
partagés

13,6

millions de
lecteurs dans
sa version
papier

7

millions de
lecteurs dans
sa version
digitale



En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.

Ils veulent une Sécurité sociale alimentaire

Dans la Drôme, des citoyens militent pour une Sécurité sociale de l'alimentation. Un dispositif pour permettre à chacun, précaire comme fortuné, d'avoir accès à des aliments de qualité.



A Dieulefit, le Collectif de la Sécurité sociale de l'alimentation est animé par une quarantaine de bénévoles actifs et deux salariés.

CRÉDIT PHOTO : COLLECTIF DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION.

Acheter des tomates goûteuses, un bout de fromage ou un filet de poisson sans être bloqué par son porte-monnaie. Voilà le principe de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA). Un concept expérimenté un peu partout en France, et bientôt à Dieulefit (Drôme). Un collectif, composé de deux salariés et d'une quarantaine de bénévoles actifs, travaille d'ailleurs sur la question.

Calibré, selon les revenus

« On aurait des bureaux ouverts au public, et une grille qui indiquerait qu'avec tel revenu, la cotisation est de tant... », explique Julie Yon, membre du collectif de la SSA. Ça débloquerait une allocation à dépenser dans des lieux conventionnés : dans des boutiques de producteurs, chez des paysans ou des artisans. »

Les plus démunis auraient une cotisation plus faible que leur allocation. Et inversement pour les plus fortunés. De façon à créer un systè-

me équilibré... « Chacun pourrait ainsi manger de façon digne. » Mais quel serait l'avantage pour ceux qui cotisent plus ? « Ils participeraient à un autre modèle de société et se protégeraient eux-aussi, en cas de chômage ou de maladie, par exemple. »

« Transformer notre modèle de production »

Soutenu par la Ville et la communauté de communes, le collectif a mené une expérimentation sous forme de marché (lire ci-contre). « Pour nous, celle-ci a toujours été provisoire. » En avril dernier, un Comité local de l'alimentation a été créé. Il se consacrera à la SSA. « On a choisi vingt-deux personnes représentatives de la société, selon des critères d'âge, de genre, de revenus, de composition du foyer, ou encore d'ancienneté sur le territoire. »

Elles vont plancher sur deux points épineux : les montants des cotisations et allocations et les critères de

conventionnement. « Ce n'est pas simple, assure Julie Yon. Il y a les questions de localité, de label... auxquelles les réponses ne sont pas binaires. Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production. »

Le collectif espère lancer une phase pilote fin 2024, avant une généralisation à la communauté de communes. « Comme pour la santé avec la Sécu, l'alimentation

deviendrait une affaire collective. Là-dedans, il y a éminemment une question de santé publique, souligne celle qui est infirmière de métier. L'obésité, le diabète ou encore l'hypertension sont des maladies liées à l'alimentation, que l'on retrouve davantage dans les populations les plus précaires. »

Clara GUICHON
(Le Dauphiné Libéré).

L'expérimentation du marché du Lavoir

En septembre 2021, Mathieu Yon a lancé un dispositif innovant au marché du Lavoir de Dieulefit. Le maraîcher proposait, avec une dizaine de producteurs, trois prix : juste (prix de revient), solidaire (30 % plus cher) et accessible (30 % moins cher). Le surplus était reversé à une caisse, également abondée par un dispositif similaire mis en place dans une boulangerie et un marché de communes voisines.

« Ça a bien fonctionné, conclut Julie Yon. Le système global était à l'équilibre, mais on était déficitaire au Lavoir. Notamment parce qu'on a fait en sorte de toucher les publics défavorisés, et qu'on ne s'était pas installé dans ce quartier par hasard. » En décembre dernier, l'expérimentation a pris fin. « On était allé au bout, et on voulait se consacrer à la Sécurité sociale de l'alimentation. »

Un design pour « dévorer la ville » autrement

La volonté des élus, c'est bien, mais c'est encore mieux si la population en est, elle-aussi, convaincue ! A Mouans-Sartoux, l'accompagnement passe par une signalétique spécifique.

Dans les Alpes-Maritimes (entre Cannes et Grasse), Mouans-Sartoux, modeste ville aux 10 000 habitants, fait office d'incubateur d'idées pour la transition écologique. En tête : la conversion, dès 2012, de ses cantines au bio, avec création d'une régie agricole.

Potagers citoyens, ateliers cuisine, démocratie participative : ici les projets poussent comme les herbes folles et piquent la curiosité de médias et d'élus du monde entier ! Mais encore faut-il que les habitants s'en saisissent...

Pour cela, Chloé Adelheim, desi-

gneuse, a pensé les cartes « Dévorer la ville », offertes dans plusieurs lieux. Couplées à des briques ocre, garnies d'informations et disposées dans l'espace public, celles-ci guident les passants de l'ancien aire de séchage du blé aux jardinières de la vieille ville où glaner librement légumes et plantes, en passant par le four à pain communal, les jardins partagés, le terrain agricole municipal, l'épicerie sociale... Entre bitume et dépaysement, le circuit invite à regarder la ville autrement.

Aurélié SELVI (Nice-Matin).



À Mouans-Sartoux, une designeuse a repensé la déambulation dans le bourg à l'aide d'une carte et de briques rouges.

CRÉDIT PHOTO : FRANCK FERNANDES / NICE-MATIN.



France terre de LAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI

& DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

photographie retouchée

franceterredelait.fr



France terre de LAIT



C'est le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur urbains et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits.

Selon l'étude réalisée par la société Kermap d'après les photographies aériennes réalisées par l'Institut Géographique national (IGN), la couverture arborée représente en moyenne un quart de la surface des grandes villes françaises. Sur les 34 centres urbains présentés ici, c'est Bastia (Haute-Corse) qui a le plus impor-

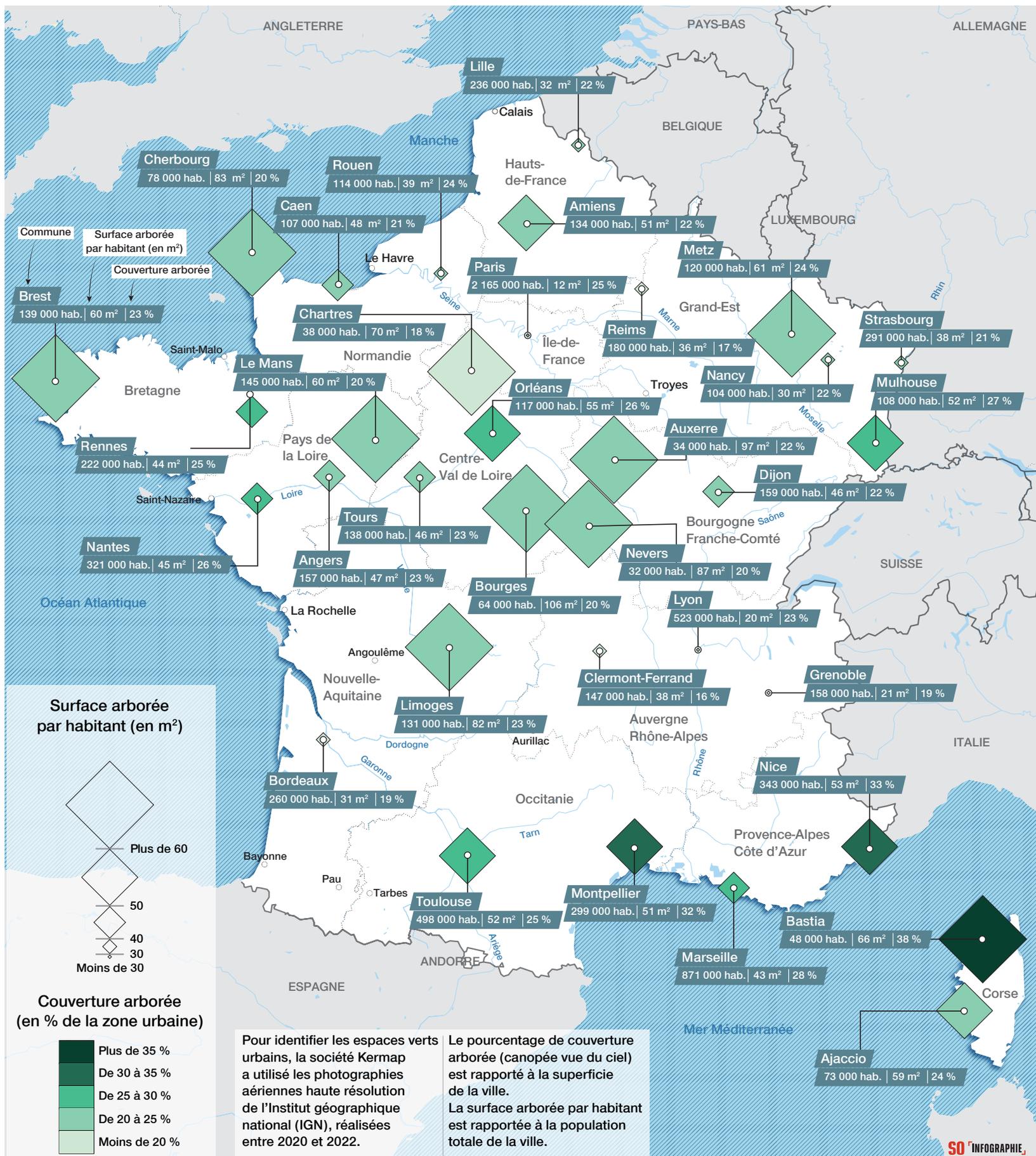
tant pourcentage de surface arborée par rapport à sa superficie totale (38 %), alors que Reims est le moins arboré (17 %). Par comparaison, Paris est à 25 %, tout comme Rennes. Nantes monte à 26 %, tandis que Brest est à 23, Angers 23, Caen 21, Cherbourg et Le Mans 20.

Mais si on s'intéresse plutôt à la

surface arborée par habitant, les résultats sont un peu différents. Avec des chiffres beaucoup plus disparates d'une ville à l'autre... Là, ce sont les villes du centre de la France qui tirent leur épingle du jeu : Bourges loin devant avec 106 m² par habitant, devant Auxerre 97 m², puis Nevers 87 m². Dans l'Ouest, c'est

Cherbourg qui se distingue vraiment avec 83 m² disponibles pour chacun de ses 78 000 habitants. Ce qui fait d'ailleurs de le grand port normand la 4^e ville de ce classement. Sous cet angle, les 220 000 Rennais ne disposent « que » de 44 m² chacun...

Ludovic RENOULT (*Ouest-France*).



Avec C-monspot, le sportif respecte la nature

Kayak, randonnée, plongée... Comment pratiquer une activité de bord de mer, sans déranger la biodiversité des sites marins naturels ? Depuis 2016, *C-monspot.fr* recense les bonnes pratiques.



Nicolas Daviau en pleine observation.

| CRÉDIT PHOTO : CHLOÉ SARTENA / OUEST-FRANCE.

« Un oiseau dérangé, plusieurs fois par jour, consomme une grande quantité d'énergie qu'il aura en moins pour sa migration ou sa reproduction », rappelle Nicolas Daviau. C'est en 2011, que le chargé de mission Natura 2000 a commencé à s'intéresser aux sportifs. Intervenant sur la baie de Gouven (une zone reconnue dans le Finistère pour la pratique du kite-surf, du char à voile, ou encore de la randonnée, mais aussi un hot spot pour les oiseaux sauvages), il constate que les sportifs se renseignent en ligne sur les notions de sécurité ou d'équipement. « Par contre, il n'y avait aucune infos environnementales proposées... Par exemple : rien sur le type d'oiseaux que l'on peut y croiser, rien sur leurs habitats ! Je me suis dit que nous devions nous impliquer, en tant que gestionnaires représentants de ces espaces. Pour mieux faire comprendre aux sportifs qu'un site naturel (plage, côte) est aussi un milieu vivant. »

« La nature bouge »

Nicolas Daviau fait alors la rencontre de Nicolas Le Corre, enseignant-chercheur à l'Institut Universitaire européen de la Mer (IUEM), qui mène une thèse sur les modes de gestion permettant une cohabitation harmonieuse entre les publics fréquentant les aires naturelles protégées. À leurs yeux, la création d'un outil numérique permettant de sen-



Des colonies de phoques sont présentes sur les côtes bretonnes et normandes. Pour se reposer, notamment à marée basse, ils s'installent sur des reposoirs et apprécient généralement les petits îlots, les zones rocheuses, les plages de galets ou les bancs de sable. S'ils sont d'un naturel très curieux, les phoques, faciles à observer (notamment pour les sportifs pratiquant le kayak de mer ou le paddle), sont sensibles au dérangement.

| CRÉDIT PHOTO : CÉLESTIN DE SÉGUIER.

sibiliser les pratiquants de sports de nature à la biodiversité du littoral est essentiel. « Comme la nature bouge, un oiseau peut nicher sur une île, et l'année suivante, sur la plage d'à côté. Il faut des informations actualisées », rappelle le chargé de mission.

Rapidement, une convention est signée avec l'Office Français de la biodiversité (OFB). Gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne, représentants d'associations naturelles, communautés de communes et l'école nationale de voile et des sports nautiques peuvent alors se coordonner. Le site *C-monspot.fr* voit officiellement le jour en 2016. Dans un premier temps, un panel d'une vingtaine d'espèces principales nichant sur divers périmètres de sensibilités (falaises, plages, ou îlots) est dressé. Puis, sont listées les zones de reposoir des phoques, et les oiseaux présents en période hivernale.

« Le site propose une cartographie interactive des espèces présentes sur les sites, selon les saisons. Des fiches détaillées permettent de mieux les reconnaître, et de découvrir leur mode de vie, leur niveau de vulnérabilité... Des recommandations de bonnes pratiques sont aussi faites pour éviter le dérangement, selon les sports pratiqués », résume Stéphanie Tachaires, coordinatrice mer à l'Office Français de la biodiversité, fière de constater que la fréquentation du site est en hausse depuis son lancement.

1 800 visites

Grâce à un travail mené sur les forums, puis le réseau social Facebook, le site internet a comptabilisé plus de 48 000 connexions, générées par plus de 38 000 utilisateurs individuels, entre 2016 et 2023. « En moyenne, 1 800 visites mensuelles sont comptabilisées. »

Chargé de création de contenus et d'animation des réseaux sociaux entre 2018 et 2023, Oscar Chuberre a été témoin d'un intérêt grandissant pour cette thématique de protection du littoral. « L'initiative a été bien reçue à 95 %, et surtout appréciée pour son contenu inédit, comme la cartographie des chemins de migrations des oiseaux. Les usagers se disent plus sensibilisés et reviennent sur le site. »

Détail important : *C-monspot.fr* est actualisé chaque année grâce aux suivis scientifiques réalisés par les différents gestionnaires d'espaces naturels et les associations. « Je trouve ça top de pouvoir mieux connaître les espèces de mon lieu de pratique, mieux comprendre ce que je dois faire pour les préserver », témoigne Alexandre Desparmet, jeune adepte de randonnée pédestre en Finistère Sud.

L'année dernière, à la demande des sportifs, le site internet s'est même élargi aux régions Normandie et Pays de la Loire. Aujourd'hui, même des administrations étatiques, comme la Direction Départementale des territoires et de la mer (la DDTM), l'utilisent comme site ressources, ainsi que les enseignants de l'École Nationale des sports nautiques, dans le cadre de la formation des futurs encadrants. Une preuve supplémentaire de son utilité. À quand d'autres régions ?

Chloé SARTENA
(Ouest-France).



www.c-monspot.fr

Arjuzanx : de la mine à la réserve naturelle

Dans les Landes, l'exploitation du lignite pour la centrale thermique d'EDF a laissé place à un site devenu un paradis pour les grues cendrées. L'hiver, plus de 20 000 de ces oiseaux s'y installent !

Après trente ans d'exploitation du lignite (un charbon à faible pouvoir calorifique), entre 1959 et 1992, EDF décide de fermer le site d'Arjuzanx, au cœur des Landes. Aidée par des travaux de renaturation entrepris par l'entreprise publique, la nature y reprend ses droits : l'eau remplit les excavations et la végétation prend possession du site.

Dix ans plus tard, en 2002, le site de 2 600 hectares est racheté par le Département. Et en 2004, dans le cadre du réseau Natura 2000, les anciennes mines deviennent une

Zone de protection spéciale destinée à favoriser les populations d'oiseaux. Puis, en 2022, le site est même devenu une réserve naturelle régionale. Plus de 20 000 grues viennent y prendre leurs quartiers d'hiver. Leur nombre atteint parfois 80 000, lors des pics migratoires. Et près de 200 000 personnes viennent, chaque année, les observer depuis des belvédères, et/ou se promener à pied ou en VTT.

Maryan CHARRUAU
(Sud-Ouest).



Les grues cendrées fréquentent les lacs d'Arjuzanx depuis près de 30 ans.

| CRÉDIT PHOTO : NICOLAS LE LIEVRE / ARCHIVES SUD-OUEST

Maison en A : facile à construire et pas chère !

En Dordogne, la construction atypique d'une architecte fait des émules sur le net. Pas chère, facile à bâtir, écologique... Selon ses adeptes, cette maison triangulaire répond aux défis de demain.

L'idée

Une véritable communauté s'est créée autour de cet habitat atypique. Ils sont près de 50 000 membres sur le groupe Facebook « La maison en A ». Sur le site officiel, la carte recense des dizaines de projets : ici, le permis de construire est accepté ; là, le terrain vient d'être acheté. Tous ceux que nous avons contactés citent la même inspiration : « Vous connaissez Elizabeth ? [...] On a vu le reportage d'Elizabeth. »

Gourou ? Pas vraiment, l'architecte septuagénaire serait plutôt un esprit libre, voire rebelle. En 2013, après avoir baroudé ici et là sur des chantiers, Elizabeth Faure s'installe à Lusignac en Dordogne, et se lance dans la construction d'une maison qu'elle a en tête depuis quelques années. « Je n'ai rien inventé, insiste-t-elle, la maison en A existe depuis la nuit des temps. »

Ce « Toblerone géant », comme certains aiment à le décrire, est un assemblage de triangles en bois équilatéraux qui servent à la fois de charpente et de murs. Ils sont ensuite recouverts de tuiles en bitume ou d'un bac en acier.

« Je n'avais jamais construit de maison seule, mais je savais que ça serait simple », assure-t-elle. Aidée ponctuellement par des amis, elle parvient à boucler la structure de 180 m² en à peine trois mois. Grâce à sa détermination – elle répète sans cesse que « tout est possible ! » –, Elizabeth prouve qu'on peut devenir propriétaire avec relativement peu de moyens. « Mon budget était de 40 000 €, pas plus ! C'est une solution pour ceux qui ne peuvent pas contracter de crédit. »

Des milliers de visiteurs

Aujourd'hui, l'utopie d'Elizabeth a dépassé les frontières de la Dordogne grâce au film documentaire réa-



La maison en A d'Elizabeth Faure à Lusignac, en Dordogne. Sur le net, sa chaîne Youtube et sa page facebook consacrées au A font le buzz.

[CREDIT PHOTO : JONATHAN GUÉRIN / SUD-OUEST]

lisé par son amie Morgane Launay, La Maison en A. Ensemble, elles ont organisé des projections partout en France. Jusqu'à attirer l'attention des médias en 2020. En plein confinement, des milliers de Français en difficulté financière ou pas, bricoleurs ou novices, ont vu dans la maison en A leur logis idéal.

L'architecte, adepte du mantra « carpe diem », n'avait pas anticipé cet engouement. « Ça a fait un buzz monumental. J'ai eu des visiteurs tous les jours chez moi non-stop pendant plusieurs

mois. » Elle les accueille tous, répond à leurs questions et partage ses tuyaux. Puis, elle retrouve sa tranquillité en créant une chaîne YouTube avec des tutoriels sur tous les sujets : du permis de construire à la levée des triangles, en passant par les madriers et l'étude thermique.

Ces vidéos sont très utiles pour Pauline et Sylvain, trentenaires, tombés amoureux de la maison en A. « On a trouvé un terrain en forêt en Dordogne. Notre rêve était d'avoir une belle hauteur sous plafond et de la surface. On veut tout faire tout seuls, sauf la pose des charpentes, mais ce n'est pas si simple quand on n'est pas bricoleurs... » Le couple, qui échange régulièrement avec d'autres auto-construiteurs de la communauté, espère avoir fini « d'ici un an et demi ».

Un habitat écolo

Florian et Gilliane se sont d'abord essayé à la « tiny house », autre habitat atypique. Cette « maison minuscule » (littéralement) est généralement construite en bois et conçue pour être déplacée sur remorque. Une première étape avant leur maison en A. « On a vu comment construire une maison ossature bois, et on a déjà les outils. Donc, si on suit le même modèle qu'Elizabeth, ça devrait aller. »

Pour réaliser leur projet, ces Bordelais ont dû migrer en Dordogne. C'est à Eygurande-et-Gardedeuil qu'ils ont trouvé le terrain de leurs

rêves et obtenu un permis de construire. Échaudés par des expériences passées, ils souhaitent être autonomes et ne pas contracter d'emprunt. Sur leur terrain de 6 000 m², ils rêvent d'une vie plus proche de la nature.

Elizabeth Faure se réjouit que de nombreux jeunes aspirent à une vie plus sobre. Aussi, elle vante les intérêts écologiques de la maison. « C'est sur pilotis, donc il y a moins d'emprise au sol, le bac acier peut durer 100 ans. Et il est facile de mettre des panneaux solaires et de récupérer l'eau du toit. »

Mais son utopie se heurte cependant à certains freins. En 2021, la Communauté de communes du Pays ribéraçais où elle est installée a adopté un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui n'autorise plus les pentes de toitures supérieures à 35 %. « Ce règlement n'est pas dirigé contre les maisons en A en particulier », assure Francis Lafaye, le vice-président.

« J'ai entendu que ça allait défigurer le paysage, mais les pavillons actuels ne sont pas pérennes, assène Elizabeth. Cet habitat en A résout un problème de logement, il faut laisser faire les personnes motivées qui ont envie de construire leur maison. » Et de conclure : « J'ai 75 ans. Le but de ma vie a été de faire quelque chose pour ceux qui n'ont pas de toit... Je peux mourir tranquille, ici. »

Emma GOUAILLE
(Sud-Ouest).



Prix moyen pour une maison en A : 35 000 € (en 2020). [CREDIT PHOTO : JONATHAN GUÉRIN / SUD-OUEST]

Pour l'électricité, vous avez le choix :

verte
 verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100 % par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats*.



The ENGIE logo consists of a white curved line above the word 'ENGIE' in a bold, white, sans-serif font.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Élec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifiée que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.
ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011 € - RCS NANTERRE 542 107 651.

Le cimetière produira de l'énergie solaire

Pourquoi ne pas utiliser le cimetière pour produire de l'électricité ? À Saint-Joachim (Loire-Atlantique), ce sera bientôt réalité. Les habitants ont même monté une association pour aider ce projet.

Reportage

Au départ, l'idée c'était de couvrir le cimetière afin de limiter les inondations l'hiver, et aussi récupérer l'eau de pluie, notamment pour arroser le terrain sportif l'été... Mais la commune de Saint-Joachim, située au cœur du Parc naturel régional de Brière (au nord de Saint-Nazaire), a vu plus grand. Pourquoi ne pas recouvrir le cimetière de panneaux photovoltaïques ? Un espace conséquent, central, où les résidents sont calmes ! Très rapidement, l'association Brière-Energie s'est constituée autour d'une quinzaine de personnes pour passer du rêve à la réalité.

« L'objectif, c'était d'aider la municipalité à trouver des habitants volontaires pour financer le projet, se rappelle Philippe Renoux, le vice-président. Les Briérons financent l'achat des panneaux via la municipalité, et récupéreront leur augmentation d'impôt sous forme d'électricité redistribuée sur une boucle d'autoconsommation. »

5 000 panneaux

Si tous les foyers équipés d'un compteur Linky peuvent s'y raccorder, environ 500 foyers se sont aujourd'hui manifestés. « On table sur 1 000 », assure Philippe Renoux, qui renforce sa communication depuis le déploiement du prototype, en mai 2024. Objectif : environ 5 000 panneaux, sur 6 000 m².

« Ce sera quasiment du sur-me-



Près de 5 000 panneaux photovoltaïques recouvriront bientôt le cimetière de Saint-Joachim (vue d'architecte). Depuis la mi-mai, on teste les techniques et matériaux sur ce terrain communal et marais remblayé. | CRÉDIT PHOTO : VILLE DE SAINT-JOACHIM.

sure ! », précise Denis Salaün, directeur financier de la Ville. « Dans un cimetière, on n'a pas le droit à l'erreur. Il vaut mieux prendre un mois de plus, mais faire les choses bien... » Les panneaux seront supportés par des pieux enfoncés à 15 m de profondeur. Et ils seront en bois, « pour plus d'harmonie ». Dans ce projet, la Ville, propriétaire de la centrale, est le fournisseur d'électricité. L'association, elle, est la « personne morale organisatrice ». C'est elle qui fait le lien entre habitant, production, et répartition.

A partir de 2025, le cimetière pourrait produire chaque année 1,4 million de kilowattheure (kWh). « Ce n'est pas la panacée, les habitants de Saint-Joachim vont continuer

de payer l'électricité », nuance Denis Salaün. « Ici, à l'année, on consomme environ 11 MWh. » Mais si on y ajoute l'énergie produite par les ombrières du parking qui jouxte la salle de spectacle (aujourd'hui exploitée par un privé), « on pourrait couvrir 30 % de la consommation totale communale ».

2 millions d'euros

« Le projet du cimetière est le point d'orgue de notre politique de développement du photovoltaïque », affirme Jacques Cochy, adjoint à l'environnement. Depuis 2008, huit bâtiments publics ont en effet été recouverts : écoles, bureau de Poste, salles de sport, services techniques... « Bref, tout ce qui

était bien exposé ! », sourit Denis Salaün. Et l'objectif de départ (« faire des recettes et sécuriser l'avenir ») est atteint.

Aujourd'hui, la Ville produit ainsi deux fois plus d'électricité qu'elle n'en consomme ! « Tous nos bâtiments producteurs sont reliés dans le même réseau d'autoconsommation. Seuls les premiers équipés opèrent encore en vente directe, car les décrets, aujourd'hui en vigueur, n'existaient pas au début... » Depuis 2023, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) permet en effet, sur dérogation, d'autoconsommer sur un même poste dans un rayon de vingt kilomètres.

« Tous les investissements réalisés jusqu'ici, soit environ 2 millions d'euros, ont été autofinancés par les productions, insiste Denis Salaün. En aucun cas par l'impôt ! » Notons que le projet est d'ailleurs soutenu par l'association citoyenne Récit et par la Fondation de France Grand-Ouest.

Côté habitants aussi, on fait globalement confiance à la municipalité sur ce dossier. Le projet n'a pas soulevé de vraie opposition dans la population, hormis au conseil municipal (où les trois élus d'opposition ont voté contre). Et pour cause, sur les 4 200 habitants de la commune, Brière-Energie compte aujourd'hui déjà 450 adhérents !

Émilie WEYNANTS
(Ouest-France)

« Réconcilier urbanisme et écologie »

Philippe Simay, philosophe et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, plaide pour « qu'habiter ne rime plus avec saccager ».

Entretien



Philippe Simay est philosophe, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture et documentariste.

| VALÉRIE PARLAN
/ OUEST-FRANCE.

Pourquoi nos logements sont-ils bien plus que quatre murs ?

Dans le fait d'habiter, il n'y a pas qu'une question de logement, de toit pour se protéger. L'habitat relève de plusieurs dimensions : celle de l'organisation de la ville, du travail et évidemment de celle des ressources... Maintenant, il y a une réelle prise de conscience sur cette consommation effrénée de ressources afin d'habiter le monde.

Le secteur du logement est par-

ticulièrement gourmand...

L'architecture moderne s'est construite sur l'idée d'abondance. Mais pour bâtir toujours plus, il faut de l'eau, de l'énergie, des matériaux. Et ces matériaux de construction, il faut qu'ils soient le meilleur marché possible. Alors, ils viennent de loin, à bord de millions de containers... Ce sont des coûts d'extraction, d'exploitation humaine et de transport colossaux. Face à l'urgence écologique, on voit bien qu'on ne peut désormais envisager la question de l'habitat que sous une triple approche environnementale, sociale et économique.

Comment changer les pratiques urbanistiques ?

La question des ressources devient un enjeu central de l'architecture : nous ne pouvons plus ignorer leur finitude, ni les conditions de leur exploitation. La jeune génération d'architectes en est très consciente et cherche à donner un sens à son travail en se préoccupant du change-

ment climatique. Beaucoup s'intéressent au réemploi de matériaux, à limiter la production de déchets, à bâtir avec ce qui reste, à réhabiliter. Il s'agit de valoriser le déjà-là, plutôt que de produire encore et encore...

Quels arguments peuvent fédérer autour de l'idée du réemploi ?

Déjà, la réalité foncière de notre territoire ! La pression sur l'espace, notamment dans les villes, est telle qu'aujourd'hui on ne peut plus construire. Et démolir demande des moyens financiers énormes. Il y a eu une telle artificialisation des sols que dans les grandes villes, le sol vivant n'existe plus. La terre que nous foulons est totalement artificielle, traversée par des gaines, tuyaux, réseaux de transports en commun. Et pareil pour l'urbanisme souterrain avec des sous-sols qui font l'objet d'une nouvelle forme de colonisation. C'est bien pour contrer cela que la loi Zan (NDLR : Zéro artificialisation nette) a été votée en 2023.

Pour ces raisons, on voit bien que construire ira vers l'idée de faire durer, entretenir, réparer les choses, plutôt que de créer du neuf.

Mais de nombreux matériaux et modes de construction ne sont même plus réparables...

Effectivement... Alors que l'on sait que des matériaux, des procédés de construction ont fait leurs preuves par-delà les siècles. Regardons le béton des Romains... Deux mille ans après, il est encore là ! Contrairement au béton armé qui s'oxyde, ne tient pas... Le réemploi, c'est vieux comme l'humanité, il faut revenir aux savoirs propres à chaque région, pays...

Propos recueillis par
Valérie PARLAN (Ouest-France).

Philippe Simay est l'auteur de plusieurs ouvrages, il est aussi à l'origine de la série documentaire « Habiter le monde » diffusée en 2021 sur Arte.



ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



RCS Nanterre B 542 039 532, groupe Saint-Gobain, société anonyme, siège social : Tour Saint-Gobain - 12, place de l'Iris, 92096 La Défense Cedex - France. Capital social : 2 025 752 048 €.

La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85 % des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

[SAINT-GOBAIN.COM](https://www.saint-gobain.com)

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

Logement : Brest prend de la hauteur

Dans la ville du Finistère, les surélévations d'immeuble ou de maison gagnent du terrain. Elles permettent de densifier l'habitat, dans un esprit de développement durable.

Il faut lever le nez pour les voir ! Au-dessus du centre commercial Coat-ar-Gueven, dans la très passante rue Jean-Jaurès de Brest, une rotonde a été posée sur le toit. En haut de cet autre bâtiment, à deux pas de la rue de Siam, un peu plus bas, un étage a été ajouté avec un décrochage derrière une corniche, dit en « attique ».

Perchés au-dessus de la ville, ces logements en surélévation sont apparus au compte-goutte, ces dernières années, dans les quartiers brestois. Les programmes privés ont été les premiers à faire le pari de la hauteur.

Vue panoramique

Tout en haut de Coat-ar-Gueven, c'est un particulier qui a racheté l'appartement du quatrième étage, en 2008. Avec l'accord de la copropriété et de l'architecte des Bâtiments de France, il a plus que doublé la surface en rajoutant des pièces sur le toit. Son duplex de 380 m², offre une vue panoramique sur la ville, depuis le CHU Morvan jusqu'à la rade, en passant par la mairie.

Encore plus près de la mer, le T4 de Chantal et Patrick Bru a lui-aussi été créé de toutes pièces au-dessus du bâtiment, dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien hôtel, en 2023. Il domine les toits de zinc de l'hypercentre et offre des entrées de lumière incroyables. « Une opportunité » qu'a saisie le couple, avec quelques contraintes. « Dans une construction neuve, les espaces communs et les ascenseurs auraient été plus larges. Il y aurait eu des garages à vélo, peut-être même un balcon », souligne le couple de retraités.

Une solution parmi d'autres

À 4 000 € le m², l'opération ne s'adresse pas non plus à toutes les bourses. « Surélever coûte plus cher de 10 à 15 % le m² », rappelait en 2023, au Télégramme, la directrice en recherche urbaine et architecturale chez Upfactor Geraldine Bouchet-Blancou.



Quel point de vue ! Au-dessus de la galerie commerciale de Coat-ar-Gueven, à Brest, un particulier a doublé la surface initiale de son appartement, en rajoutant des pièces sur le toit. Depuis, le duplex de 380 m² offre une vue panoramique sur le centre-ville et même la rade !

| CRÉDIT PHOTO : LIONEL LE SAUX / LE TÉLÉGRAMME

Mais dans un contexte de renouvellement urbain, sur un territoire contraint par sa géographie et la loi Zéro artificialisation nette (Zan), le réhaussement des maisons ou des immeubles attire aussi l'œil des pouvoirs publics. « C'est une solution parmi d'autres, avec des matériaux souvent légers et durables, qui stimule une réflexion d'ensemble », note la vice-présidente de Brest Métropole chargée de l'urbanisme, Tifenn Quiguer.

Ces programmes sont forcément

plus longs et étudiés au cas par cas, « en fonction de la structure du bâti et des discussions quand il s'agit d'une copropriété », note l'élue.

La collectivité se félicite d'avoir déjà accompagné plusieurs réhabilitations complexes, avec surélévation. « On a ainsi travaillé avec la Semp (Société d'économie mixte de portage immobilier) sur une copropriété dégradée quartier de Recouvrance, qui a aussi bénéficié des aides de l'Agence natio-

nale de l'habitat (Anah). » De l'acquisition à la réalisation, il aura fallu plus de dix ans. Les 25 petits logements se sont transformés en 12 appartements traversants, dont un intégré sur le toit.

« Un autre gros projet, dans le même esprit, vient de démarrer sur du logement insalubre à Kerinou, prolonge Tifenn Quiguer. Dans l'hyper-centre, nous misons également beaucoup sur la grande opération de régénération urbaine Siamorphose, où nous accompagnerons deux premières copropriétés d'ici 2025 ». *

Souvent du haut-standing

En attendant, le chantier qui attirera bientôt tous les regards vers le ciel est la réhabilitation privée de l'ancienne Caisse d'Épargne Réveillère. Face à la gare de Brest, le bâtiment va héberger d'ici juillet 2025 des bureaux et treize appartements, dont un logement surélevé de 225 m², avec ossature bois. « Je suis très fier de garder ce patrimoine. Réinvestir du logement en centre-ville commence de toute façon toujours par des opérations de prestige », souligne l'investisseur associé de la SARL Voltaire, André Tésan.

Dans ce bâtiment de haut standing en cours de commercialisation, rien ne va être vendu à moins de 8 000 € le m². Tout est fait sur-mesure. Vu du haut, les différences de niveaux entre les toits sont flagrantes. L'architecte Tony Bougaran (Cap Architecture), qui réhabilite avec de la hauteur depuis dix ans, en atteste : « Il existe encore énormément de place pour réaligner la ville ».

Sophie PREVOST
(Le Télégramme).

* En 2016, Brest métropole a engagé une procédure d'insalubrité pour deux immeubles inhabités et délabrés du quartier de Kerinou, avant de les racheter. Ils vont désormais être réhabilités et accueilleront douze logements. L'ensemble sera surélevé d'un étage en bois.



L'architecte Tony Bougaran (Cap Architecture) réhabilite les logements avec de la hauteur depuis dix ans.

| CRÉDIT PHOTO : LIONEL LE SAUX / LE TÉLÉGRAMME



Depuis la rue Jean-Jaurès, vue sur ce projet atypique développé à partir de l'appartement du 4^e étage.

| CRÉDIT PHOTO : LIONEL LE SAUX / LE TÉLÉGRAMME

À La Souterraine, le commerce fleurit à nouveau

Alors que les commerces ferment en zone rurale, la deuxième ville de la Creuse connaît aujourd'hui un étonnant dynamisme. Notamment grâce à la politique ambitieuse portée par la mairie.

Reportage

En 2014, rien n'incitait à l'optimisme à La Souterraine (Creuse). Les principaux employeurs de la commune, le couturier de Fursac et l'usine de pièces automobiles GM & S, avaient déjà largement entamé leur délocalisation. La population, vieillissante, déclinait rapidement. Plus de 22 % des commerces du centre-bourg avaient baissé le rideau, contre 8 % au niveau national à l'époque.

La municipalité a alors décidé de réagir. « Nous avons d'abord soutenu la création de boutiques éphémères pour montrer que les choses pouvaient bouger ici, détaille le maire actuel, Étienne Lejeune. Puis, nous avons lancé une aide au loyer pour la création ou la reprise d'un commerce en centre-ville. » Parallèlement, la commune a tenu à maintenir ses équipements culturels, à reprendre le cinéma et à relancer le marché hebdomadaire qui périssait.

Victime de son succès

Dix ans après, les résultats sont spectaculaires. Le taux de natalité repart à la hausse. La Souterraine est en finale du concours des plus beaux marchés de France. Et le taux de vacances commerciales a été réduit de moitié. Il est même aujourd'hui en dessous de la moyenne nationale ! « On est un peu victime de notre succès, admet le maire. On avait prévu d'aider une dizaine de commerces, on en est déjà à 28 sur la centaine du centre-bourg. » Cette commune de 5 000 habitants prend dorénavant en charge, pendant 36 mois, la moitié du loyer des commerçants, pour un maximum de 3 000 € par an.

« C'est un sacré coup de pouce quand on débute, assure Mehmet Kazan, propriétaire du Café Chaud,



Le chef du restaurant l'Osmose, Thibaut Martinazzoli, réalise trois fois le chiffre d'affaires initialement prévu, ce qui lui a permis de créer quatre emplois.

[CRÉDIT PHOTO : BRUNO BARLIER / LA MONTAGNE]

depuis un an et demi. Cela nous permet de faire des économies, que nous pouvons réinvestir ailleurs. » En début d'année, le bar le plus fréquenté de La Souterraine a ainsi pu accueillir une soirée stand-up, avec des artistes de toute la région. Le succès a été au rendez-vous et une deuxième édition est déjà annoncée. « Mon premier bilan dépasse mes attentes. Je vais même pouvoir embaucher dès la fin de l'année, prévoit-il. Le centre-ville bouillonne de nouveau et redevient attractif. »

À l'emblématique porte Saint-Jean, le chef de l'Osmose, Thibaut Martinazzoli, ne percevra plus dès le mois prochain d'aide de la mairie.

« Les deux premières années, j'ai dû faire beaucoup d'investissement, cela m'a vraiment aidé, confie-t-il. Maintenant que j'ai tous les équipements nécessaires, je suis prêt pour mon envol. »

Des commerçants très impliqués

Son restaurant de burgers (réalisés à partir de produits locaux) est très souvent plein. Il réalise trois fois le chiffre d'affaires initialement prévu. Ce qui lui a permis de créer quatre emplois. « Je suis d'une ville de Haute-Vienne qui a les mêmes capacités, mais pas la même dynamique que La Souterraine..., constate-t-il. Ici, les gens s'investis-

sent pour que leur commune fonctionne. »

Cent mètres plus haut, Quentin Liabaud a ouvert, en 2021, la librairie L'Apothicaire. « Plus que l'aide au loyer, ce qui m'a attiré à La Souterraine, c'est sa gare, sa cité scolaire avec des centaines d'étudiants en design, et son marché. C'est la ville qui peut brasser le plus de monde en Creuse, explique-t-il. Le bilan économique, humain et professionnel est ultra-positif. Largement au-delà de mes attentes... »

Quentin Liabaud a créé avec d'autres commerçants et artisans le collectif Le Petit quartier du haut, pour redonner vie au quartier historique, longtemps déserté. « Les Sottraniens sont les premiers acteurs du changement de leur ville, analyse-t-il. La municipalité ne peut pas tout faire... »

Autre membre fondateur du collectif, Armelle Duno a ouvert en décembre 2022 l'Atelier des curiosités, une boutique où elle fabrique des objets en porcelaine. Quand elle s'est installée, tous les magasins autour d'elle étaient fermés. « Cela me tenait à cœur de remercier la ville qui m'a accueillie quand j'étais étudiante, assure cette enseignante au pôle design voisin. L'aide au loyer m'a permis de sécuriser mon installation. »

Les résultats de sa première année sont excellents, et un institut de beauté a ouvert à côté de sa boutique. Avec d'autres membres du collectif, elle organise des événements pour vitaliser le quartier. « La mairie a impulsé quelque chose au départ, conclut-elle. Mais on s'est approprié cette dynamique positive, parce qu'on aime notre ville. »

Victor FLEURY
(La Montagne).

Le sirop Monin sépare sucre et sel de son eau

Depuis cinq ans, le siropier Monin œuvre à démontrer la faisabilité d'une solution de recyclage de l'eau sur son site de Bourges (Cher), associée à la valorisation des nutriments. Inédit !

Chaque année, ce sont 55 millions de bouteilles de sirop qui partent de ce site à destination de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Brésil... Ancrage des Sirops Monin, l'usine berruyère est en train de devenir une vitrine de sa capacité à innover, scrutée par les plus grands groupes de l'agroalimentaire. Son projet de réutilisation d'eaux usées traitées en cycle fermé est entré au printemps dans sa phase opérationnelle, et c'est bien une révolution qui se joue.

60 000 m³ par an

Imaginé, rêvé, dès la perspective de création du nouveau site (effective

en 2016-2017) et initié deux ans plus tard, il prend corps dans un moment de grande prise de conscience des effets du changement climatique sur le cycle de l'eau, qui s'est illustrée par la présentation, en mars 2023, du « plan Eau » qui a fixé un cap de 10 % d'économies d'eau à l'horizon 2030 en s'appuyant sur la sobriété et les innovations technologiques.

Depuis Bourges, l'ambition du siropier, qui consomme près de 60 000 m³ d'eau par an (dont 80 % servant au nettoyage et rinçage des installations), était affichée. Si elle s'est d'abord déployée à travers une politique d'économies reposant sur

une optimisation des usages et une organisation de la production repensée, elle a pris une autre dimension avec le projet Zéro rejet, qui vise l'absence de rejets dans le réseau d'eaux usées ou le milieu naturel. La vision retenue : traiter l'eau pour la réutiliser dans l'usine en substitution de l'eau potable et valoriser les flux organiques et salins.

Après une étude de la réglementation et des contraintes menée avec l'Office international de l'eau, une technologie, soufflée par l'Insa Toulouse a été choisie : la filtration membranaire, qui permet de séparer eau, sucre et sel. Utilisée pour dessaler l'eau de mer, elle n'a jusqu'ici

jamais été retenue en Europe, comme seule solution de traitement des effluents dans l'industrie agroalimentaire. C'est une première. « Il n'y a pas de traitement biologique, avance Ludovic Lanouguère, chef de projet au sein de l'usine berruyère. Du coup, c'est moins coûteux en investissements et en fonctionnement, plus facile à déployer, plus intéressant en termes de rendement, de réutilisation de l'eau et de possibilité de valorisation des concentrats. »

Valérie MAZEROLLE
(Le Berry Républicain).

Le béguinage solidaire enchante les seniors

Dans un ancien hôtel particulier de Valognes (Manche), 26 logements ont été aménagés pour des résidents de plus de 60 ans ou handicapés. Un « béguinage solidaire » qui a déjà ses adeptes.

Sophie Jouan a mis en route le café. Elle, c'est la « présence bienveillante » du lieu, seule salariée de l'association du Béguinage solidaire, du lundi au vendredi. Chaque matin, le café est prêt à 10 h, et les habitants peuvent venir partager un moment ensemble. Monique, Bernadette et Céline, respectivement 77, 72 et 85 ans, papotent autour d'une table du grand salon clair, qui donne sur le jardin.

On l'appelle le « tiers-lieu », car c'est ici qu'ont lieu toutes les activités, ouvertes aussi aux personnes extérieures. Le planning est affiché dans le couloir et change toutes les semaines : sport-santé, atelier créatif, atelier mémoire, atelier d'écriture, repas partagé, jeux de société, goûter d'anniversaire... Ce mercredi, il est aussi inscrit « visite de la journaliste ». Car si le rendez-vous a été pris avec Sophie, coordinatrice et « facilitatrice » du béguinage, ce sont bien les habitants – ne dites surtout pas résidents ! – qui font le tour du propriétaire.

Un ancien hôtel particulier

Bâti il y a presque deux siècles et demi, cet ancien hôtel particulier a abrité des sœurs avant d'être bombardé en 1944. Racheté par l'association l'Espérance, il était d'abord destiné à accueillir une maison de retraite pour des personnes en situation de handicap. Mais le projet a avorté et le bâtiment est resté vide pendant trente ans. C'est en 2019 que la foncière Béguinage Solidaire rachète les lieux et entame un vaste chantier de réhabilitation pour 4 millions d'euros, soutenu par des mécènes, des bailleurs publics et des investisseurs privés. Des particuliers pouvaient contribuer au projet à partir de 100 €.

Après dix-huit mois de travaux, la bâtisse peut accueillir ses premiers locataires en janvier 2023. Elle dispose de dix-huit appartements, du studio au T2, et dix petites maisons (six T2 et quatre T3) avec terrasse sur le



Jacques et Catherine ont emménagé en juin 2023, dans la maison numéro 105. Ils ne regrettent pas leur décision.

CRÉDIT PHOTO : MARYLÈNE CARRE / OUEST-FRANCE.

terrain adjacent. Les loyers varient entre 300 et 900 € par mois. « Il y a trois critères pour habiter dans ce lieu : être originaire du Cotentin, avoir un grand sourire et être à la retraite ou avoir un handicap, ici on les appelle des personnes extraordinaires », précise Tristan Robet, le fondateur de l'association Béguinage Solidaire.

Autrefois, en Europe du Nord, le terme de « béguinage » désignait un lieu de vie communautaire pour des femmes pieuses, veuves ou célibataires, les béguines. Dès le départ, le principe de base était l'indépendance liés à l'entraide. À la fin du XX^e siècle, certains de ces établissements ont été rénovés et convertis en logements pour des personnes âgées aux revenus modestes. Depuis quelques années, ont été construits d'autres lieux inspirés de ce passé appelés béguinages solidaires. Il en existe une douzaine en France, et un seul

dans le département normand.

Des « retraités actifs »

Le béguinage de Valognes compte 28 habitants, dont deux couples. Jacques et Catherine ont emménagé en juin la maison numéro 105. L'ancien professeur aux arts et métiers et la généalogiste ont accumulé une sacrée bibliothèque. Catherine termine un livre sur l'histoire de son village ; Jacques a invité ses voisins à une conférence sur Jules Pelouze, grand scientifique valognais ! « On ne voulait pas partir en maison de retraite, où les gens paient et attendent tout... Ici, on prend des initiatives, on s'entraide entre voisins. On est des retraités actifs. »

Céline vit aussi avec son mari. Tous deux font partie des tout premiers habitants. « À l'époque, le chantier n'était pas encore terminé, précise-t-elle. Aujourd'hui, c'est

magnifique. » Les époux ont habité Valognes pendant 53 ans, mais tous les anciens de leur quartier sont partis, et ils n'ont pas créé de lien avec les nouveaux venus. « Et puis, il y avait un escalier dans la maison, ça inquiétait nos enfants... », qui les ont convaincus de s'installer ici.

Bernadette, elle, se sentait seule à Saint-Joseph, à sept kilomètres d'ici. Elle n'osait pas partir pour rester près de sa petite-fille, jusqu'à ce que celle-ci, devenue grande, lui dise : « Il faut partir Nadette ! » Elle insiste sur le côté solidaire du béguinage. « Cela veut dire partager, s'impliquer, de pas rester enfermé dans sa maison. » Les trois copines se quittent à l'heure du déjeuner. Elles se sont donné rendez-vous à 15 h pour aller acheter des fleurs. Pas trop tôt car avant, « c'est l'heure de la sieste ».

Marylène CARRE
(Ouest-France).



Bâti il y a presque deux siècles et demi, l'ancien hôtel particulier « Sivard-de-Beaulieu » est devenu un béguinage solidaire en janvier 2023. Ce bâtiment dispose de dix-huit appartements. Il y a aussi en plus dix petites maisons construites autour.

CRÉDIT PHOTO : MARYLÈNE CARRE / OUEST-FRANCE



Le planning des activités change toutes les semaines. Un panneau d'affichage centralise les propositions : sport-santé, atelier mémoire, repas partagé, jeux de société, goûter d'anniversaire...

CRÉDIT PHOTO : MARYLÈNE CARRE / OUEST-FRANCE

Dans le Gers, pas de creux pour le bus dentaire

Un bus sillonne la campagne gersoise afin de proposer un service de soins dentaires gratuits aux ruraux. Mis en place il y a moins d'un an par la Croix-Rouge, ce dispositif est déjà un succès.

L'initiative

Il affiche complet semaine après semaine ! Dans quelques jours, le bus dentaire va souffler sa première bougie. Ce dispositif, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire de 40 minutes gratuitement. Le camion fait étape dans neuf communes du département, deux jours par semaine (lundi et mardi, hors vacances scolaires).

Coordinateur du projet, le Gersois Sébastien Delmotte entend « lutter contre la désertification médicale » grâce à cet utilitaire. « On répond vraiment à ce besoin de soins. Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à ramener les gens vers le soin. »

« Deux mois à l'avance »

Ce matin-là, à Estang, un accent chaleureux descend du camion. « Mon mari et moi venons de Belgique, confie Myriam. Pour trouver un rendez-vous dans un cabinet privé, c'est compliqué ici ! Ils ne prenaient pas de nouveaux clients, ou il fallait attendre six mois pour une consultation... On a donc préféré venir tester ce bus ! »

Si le couple belge a réservé ses consultations deux mois à l'avance, durant la matinée, une autre patiente arrive pour une demande plus urgente. « Je viens car j'ai une dent de devant cassée, et mon dentiste ne pouvait pas me prendre avant juillet », indique Jeanine, qui a pris son rendez-vous il y a seulement huit jours.

Tout sourire à la sortie du cabinet ambulancier, elle semble avoir appré-



L'équipe du Bus dentaire dans le Gers.

| CRÉDIT PHOTO : DÉPÊCHE DU MIDI.

cié. « J'ai trouvé ça parfait ! Ils étaient très gentils et très compétents », se réjouit-elle. Un avis que partageait déjà son homologue belge quelques instants auparavant. « On est accueilli sur le ton de l'humour, donc si on a une petite appréhension du dentiste, elle peut être estompée par cette convivialité », indique Myriam, pas déstabilisée par les soins au sein d'un utilitaire.

La jeunesse au pouvoir... mais encadrée

Cette convivialité est insufflée par la jeunesse. Ce sont deux étudiants en sixième année d'odontologie de Toulouse qui officient dans ce camion. « Chaque semaine, ce sont deux nouveaux stagiaires qui prodiguent les soins dentaires. Ils savent déjà travailler, car ils sont à la fin de leur cursus scolaire

et ils ont déjà effectué des remplacements dans des cabinets ou à l'hôpital », rassure Sébastien Delmotte.

Aujourd'hui, ce sont Loïc et TERENCE qui sont aux commandes. Pour eux, cette nouvelle expérience n'est que bénéfique. « On retrouve l'essence du métier et le côté humain, explique le premier. On est sur une patientèle qui a vraiment besoin de nous. On prend vraiment le temps avec eux, on sort du cadre du cabinet classique qui est beaucoup plus rapide et avec beaucoup plus de pression. »

Pour rassurer les clients, un ancien dentiste assiste aux consultations. « Mon but, c'est de n'intervenir qu'au dernier moment. Et uniquement si ça ne va pas, commente Michel Viboud, désormais retraité. Autrement, il faut laisser pratiquer les jeunes. Ils ont sûrement

davantage de connaissances techniques que moi, même si, moi, je leur apporte l'expérience de mes 40 ans de pratique ! »

En moins d'un an, le bus dentaire a déjà croisé la route de 555 patients. Soit une moyenne de 12 à 17 clients par jour de consultation. Après une année de test grande nature, Sébastien se verrait bien étendre ce dispositif. « L'objectif est d'ouvrir un troisième jour dans la semaine, pour aller soigner encore plus de Gersois sur le territoire », sourit le coordinateur du projet. En attendant un élargissement des disponibilités, le planning du bus est disponible jusqu'à la fin juin. Mais attention, les places prennent vite preneurs au cœur des vallons gersois.

Kélian COUDERC
(La Dépêche du Midi).

Avec son Repair Lab mobile, la Croix-Rouge innove

« Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils... Il avait 21 ans. Mais la couture est en train de se défaire. Vous pouvez m'aider ? » À l'unité locale de la Croix-Rouge de Montpellier, une dame s'approche des bénévoles du « Repair Lab », un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté depuis un an. Une machine à coudre et des outils de bricolage sont sortis d'une chariotte-établi multicolore.

« De nombreuses personnes en exil, ou en errance, voient leurs biens personnels se détériorer rapidement. Un téléphone portable, un doudou, des chaussures : elles ont peu de choses et elles y tiennent. Quoi de plus normal ? », explique Louise Brosset, à l'origine de ce dispositif inédit. Ici, le principe est simple : il s'agit de « faire ensemble » afin de sortir les participants du sentiment de dépendance parfois ressenti à l'égard des acteurs humanitaires.

« Le câble de frein de ton vélo,



Téléphone portable, vélo, doudou, chaussures : les affaires personnelles des personnes en exil ou en situation d'errance s'abiment vite et ont souvent besoin d'être réparées, recousues ou bricolées. En un an, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab.

| CRÉDIT PHOTO : CHRISTOPHE HARGOUES / LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE.

on va le changer ensemble », insiste Louise auprès d'un jeune homme qui se fait appeler « Coquelicot ». L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont ainsi participé aux activités

du Repair Lab dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts-de-France.

Laure DE CHARETTE
(Midi-Libre).

80 € de loyer pour les apprentis

Lancé en 2013 par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot-et-Garonne et le bailleur social Domofrance, Apprentoït aide les apprentis à se loger dans 12 communes rurales du département. Ils peuvent ainsi vivre à proximité de leur lieu de travail tout en bénéficiant de loyers très bas, entre 80 et 100 €, eau et électricité incluses. Trente-six studios sont aujourd'hui aménagés dans des bâtiments mis à disposition par les mairies et rénovés par le bailleur.

Ce dispositif unique en France a été créé en réponse aux difficultés de recrutement des entreprises dues au manque de logements. Du côté des communes, c'est l'opportunité de maintenir des activités économiques tout en faisant rénover, en échange d'un euro symbolique et d'un bail emphytéotique de 60 ans, des bâtiments vides et parfois très anciens.

Fanny LAISON (Sud-Ouest).

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50 000 €. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.